



ATHLÉTISME CANADA

CERTIFICAT DE MESURAGE D'UNE COURSE SUR ROUTE

Information concernant la course

Nom du parcours Classique du Parc Lafontaine
Numéro du certificat QC-2019-011-LJL Distance 10 km Date de la course 20 octobre 2019
Ville Montréal Province Québec
Personne-ressource pour la course Sylvie Girard Courriel de la personne-ressource monteriski@hotmail.com

Information concernant le parcours

Élévation du départ 46 m Élévation de l'arrivée 49 m
Différence d'élévation 3 m Pourcentage de séparation 4.6%

Information concernant le mesureur

Nom du mesureur Michel Brochu
Date du mesurage 16 juin 2019 Date d'expiration 31 décembre 2028

Avis officiel

Selon l'examen des données fournies par le mesureur nommé ci-dessus, le parcours décrit ci-dessus et sur la carte jointe est certifié par la présente comme ayant un mesurage raisonnablement précis, conformément aux normes du **Road Running Technical Council**, reconnues par Athlétisme Canada. Si des modifications sont apportées au parcours, la certification devient caduque et le parcours doit être certifié de nouveau.

Validation du parcours

Lorsqu'un **record national ouvert** est établi sur ce parcours, ou à la discrétion d'**Athlétisme Canada**, un nouveau mesurage de validation peut être exigé et effectué par un mesureur qualifié. Si le nouveau mesurage démontre que le parcours est trop court, alors le record en attente d'homologation sera rejeté, et la certification du parcours est annulée.

Certifié au niveau national par

Signature du certificateur  18 septembre 2019
Date

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ce certificat, veuillez adresser vos questions à coursemeasurement@athletics.ca





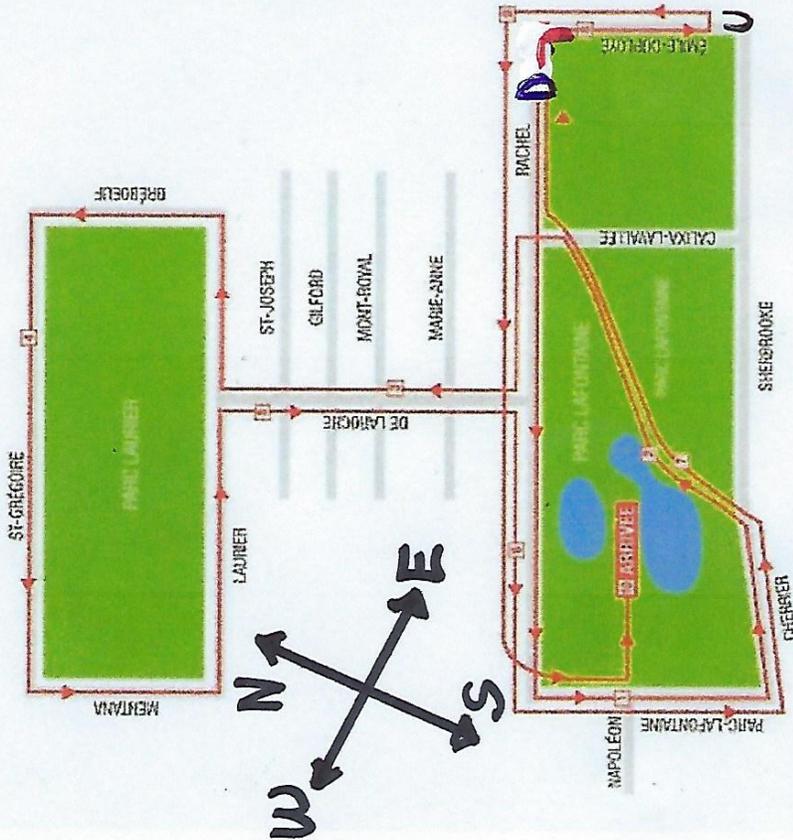
Certifié par Athlétisme Canada

QC-2019-011-LJL

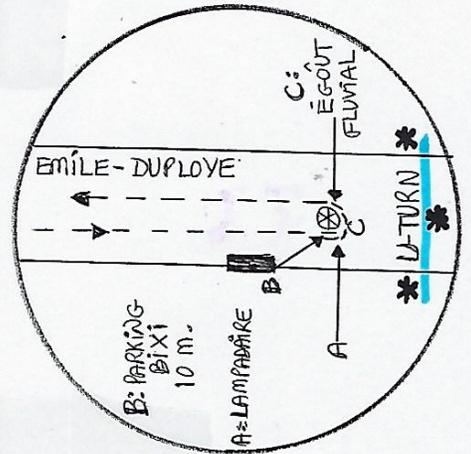
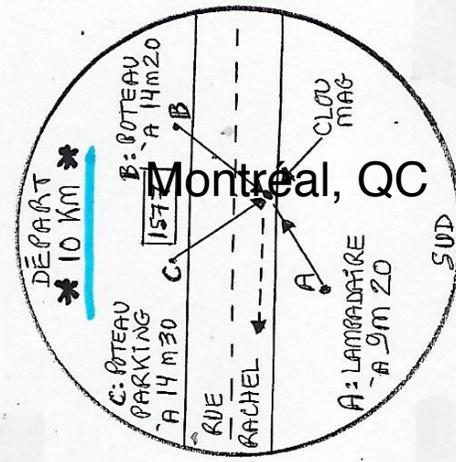
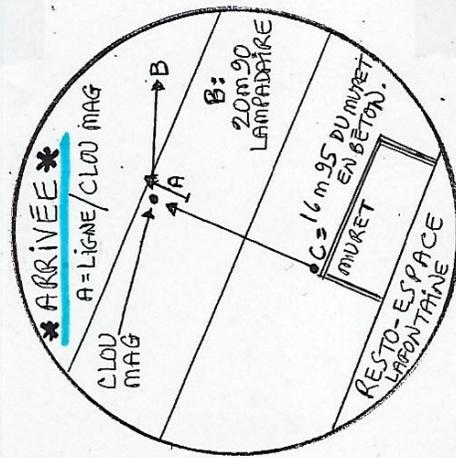
date d'expiration:

le 31 décembre 2028

CLASSIQUE DU PARC LAFONTAINE PARCOURS DU 10 KM



MESUREURS: Michel Brochu Jacques Veneziano



* Les coureurs se tiennent à droite des bandes délimitant la piste cyclable

autour du Parc Laurier et sur la rue LaFontaine.

Courir à droite des cônes dans les sections où il y en a.

Plaine largeur des rues lors des départs et des cônes sont installés ensuite.

Aucun véhicule sur : Parc LaFontaine, Cherrier, Émile-Duployé et Rachel.

Les cônes sont installés sur la ligne jaune médiane de Rachel, De Laroche et Émile-Duployé afin de bien délimiter les deux voies que les coureurs devront emprunter lorsque face-à-face.